

Une formation d'ingénieur en partenariat par apprentissage en bâtiment et travaux publics

Accès en 1ère année aux titulaires d'un bac S

Forum d'accueil
Samedi 23 janvier 2010

Cnam

CONSERVATOIRE NATIONAL
DES ARTS ET METIERS

CENTRE RÉGIONAL
CHAMPAGNE-ARDENNE

Cnam Champagne-Ardenne
Institut d'ingénieur des techniques du bâtiment et des travaux publics

Moulin de la Housse, rue des Crayères
BP 1034 - 51687 Reims Cedex 2

Tél. : 03 26 36 80 25

iitbtp@cnam-champagne-ardenne.fr

www.cnam-champagne-ardenne.fr



Forum d'accueil
Samedi 23 janvier 2010

FORMATION

Type de formation : Bac +5

Objectif : former des ingénieurs du BTP
opérationnels dès la fin de la formation

Spécificités

Formation d'ingénieur par apprentissage

Formation académique : 120 semaines

Formation en entreprise : 64 semaines

Année 3 : signature d'un contrat d'apprentissage
avec « l'entreprise d'accueil »

Année 4 : choix entre 3 options : **bâtiment, travaux
publics ou ingénierie**

ADMISSION

Conditions d'admission :

Année 1 : Bac + dossier + tests écrits + entretien de motivation

Année 3 : DUT / DPCT Cnam / diplôme équivalent

+ dossier + tests écrits + entretien de motivation

+ avoir une entreprise d'accueil

Langue obligatoire : anglais

STAGES

Stages à effectuer :

Années 1 et 2 : 8 semaines par an

Années 3, 4 et 5 : formation par apprentissage

PLACEMENT DES JEUNES DIPLÔMÉS

A la sortie de leurs études, 98% exercent leur
métier d'ingénieur dans le secteur du BTP

Durée de recherche d'emploi :

moins d'un mois à la sortie de l'école

QUELQUES CHIFFRES

Statut de l'établissement

Public

Visa et label

Diplôme reconnu par la Commission
des Titres d'Ingénieur

Partenariat

Branches professionnelles, CFA-BTP
51, Cnam, entreprises, Université de
Reims Champagne-Ardenne, Région
Champagne-Ardenne

Diplôme délivré

Ingénieur du Conservatoire national
des arts et métiers, spécialité
bâtiment et travaux publics

Date de création : 1993

Nombre d'élèves
ingénieur : 140

Nombre de diplômés
depuis la création : 282

Frais de scolarité

Droit d'inscription universitaire annuel
550 € (2009-2010)

Statut de l'élève-ingénieur

Années 1 et 2 : stagiaire de la
formation professionnelle
(sans rémunération)

Années 3, 4 et 5 : statut d'apprenti
(avec rémunération)

Date limite de dépôt des
dossiers d'inscription :

**Vendredi 19 mars
2010**

inscription obligatoire sur
www.admission-postbac.fr